

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 mai 2024 En mairie de Wingen

Convocation remise et affichée le 24 mai 2024



Nombre de membres en exercice : 11	
------------------------------------	--

Nombre de membres présents :

10

Sous la présidence de Monsieur le Maire, André SCHMITT

Mesdames et Messieurs : Georges HOCH, Laetitia GRAESE, Claudine WALTHER, Noémie SCHULTZ, Guy LEIBOLD, Léon SCHMITT-SPILL, Dominique MARTIN, Jean-Georges WALTHER, Raphael HARI

1 Absent non excusé : M. Alain WOLFF

Avec 10 membres présents, le quorum est atteint et le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Ordre du jour:

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal de la dernière séance
- 3) Compte rendu des décisions et des arrêtés pris par délégation du Conseil municipal
- 4) Création d'un emploi d'adjoint technique contractuel
- 5) Demande de soutien financier auprès de la Collectivité européenne d'Alsace au titre du dispositif « Fonds communal Alsace »
- 6) Décision modificative n°1 au budget principal 2024
- 7) Remboursement de frais à Monsieur Jean-Georges WALTHER
- 8) Comptes rendus de réunions des commissions communales
- 9) Informations diverses

1) Désignation du secrétaire de séance

Le Maire à l'appel nominal des membres, en présence du quorum, la séance est ouverte. Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité la désignation de Mme Laetitia GRAESE qui accepte ces fonctions.

2) D2024-05/01 : Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le Maire rappelle que chaque conseiller a été destinataire du procès-verbal de la séance du 25 avril 2024.

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la dernière séance puis procède à sa signature.

Voix Pour : 10 Abstention: 0 Contre: 0

3) Compte rendu des décisions et des arrêtés pris par délégation du Conseil municipal

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, compte rendu est donné au Conseil municipal pour la période **du 26 avril au 30 mai 2024 :**

• Arrêtés municipaux :

	011-2024 : Arrêté de demande de renouvellement d'une ligne de trésorerie auprès
24/04/2024	du Crédit Agricole pour l'année 2024
	AODB 012-2024 : Autorisation d'ouverture de débit de boissons à l'occasion
	de la fête scolaire qui aura lieu à la salle des fêtes le 22 juin 2024 de 10h à 19h
24/05/2024	organisée par l'Association des parents d'élèves de Wingen

• <u>Décision en urbanisme</u>:

	Déclaration préalable refusée (n°5) pour la mise en place d'un grillage et d'un portail
13/05/2024	au 1 rue des Vosges – M. KOCHERT Andréas
	Déclaration préalable accordée (n°6) pour le remplacement des fenêtres et de la
13/05/2024	porte d'entrée au 7 rue Azat-le-Ris – M. PICACHE Frédéric

4) D2024-05/02: Création d'un emploi d'adjoint technique contractuel

Après discussion, le conseil municipal décide de retirer ce point de l'ordre du jour.

Voix Pour: 10 Contre: 0 Abstention: 0

5) D2024-05/03 : Demande de soutien financier auprès de la Collectivité européenne d'Alsace au titre du dispositif « Fonds communal Alsace »

Monsieur le Maire, explique aux conseillers municipaux, qu'il existe un dispositif de soutien initié par la Collectivité européenne d'Alsace pour couvrir les réparations de l'église et de l'éclairage public suite aux intempéries survenues le 15 juillet 2023.

Afin de les mener à bien, la commune a nécessairement besoin d'un soutien financier. Monsieur le Maire sollicite le soutien du Collectivité Européenne d'Alsace au titre du dispositif « Fond communal Alsace ».

DEPENSES EN € H.T.		SUBVENTIONS SOLLICITEES	EN € H.T.	
*Travaux		* Assurances	8 307,72 €	
Cloches	4 773,50 €			
Electiricité	6 230,63 €	* Dispositif "Fond communal Alsace" (CEA)		
Eclairage public	410,38€	soit 80% du montant global HT des travaux réduit du montant des assurances	823,89 €	
		* Autofinancement	2 282,90 €	
TOTAL DEPENSES	11 414,51 €	TOTAL RECETTES	11 414,51 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

SOLLICITE l'aide de la Collectivité Européenne d'Alsace au titre du dispositif « Fond communal Alsace » ;

APPROUVE le plan de financement comme présenté ci-dessus ;

AUTORISE le Maire à signer les marchés publics de travaux.

Voix Pour: 10 Contre: 0 Abstention: 0

6) D2024-05/04: Décision modificative n°1 au budget principal 2024

Au vu des résultats des grands livres des budgets de l'année 2024, et afin de procéder au mandatement d'écritures d'ordre, il est nécessaire de prendre des décisions modificatives au budget principal.

Ces décisions n'engendrent pas d'augmentation des dépenses de fonctionnement, ni d'investissement au budget concerné.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les crédits ouverts en dépenses d'investissement du budget principal sont insuffisants et propose une décision modificative.

Après délibération, le Conseil Municipal :

ADOPTE la Décision Modificative au Budget principal pour l'exercice 2024 comme suit :

SECTION PRINCIPA	I D'INVESTISSEMENT BUDGET AL 2024	DM - 2024 proposée
21	c/2111 - Terrains nus	- 200,00 €
041	c/2113 - Terrains aménagés autres que voirie	+ 200,00 €
	Total	0,00 €

Voix Pour: 10 Contre: 0 Abstention: 0

7) D2024-05/05: Remboursement de frais à Monsieur Jean-Georges WALTHER

Le Conseil Municipal de Wingen, après en avoir délibéré, (Monsieur Jean-Georges WALTHER) est sorti de la pièce et n'a pas participé au vote, DECIDE de rembourser à Monsieur Jean-Georges WALTHER, la somme de 20.66€ pour l'achat de fournitures pour la tondeuse de la commune.

Les crédits ont été prévus au budget primitif de l'année 2024

Voix Pour: 9 Contre: 0 Abstention: 0

8) Comptes rendus de réunions des commissions communales

Les différentes commissions ont présenté leur compte rendu des dernières réunions.

9) Informations diverses

Néant

Le Maire clos la séance à 20h55 Publié le 3 juin 2024 Transmis au contrôle de légalité le 3 juin 2024

Le Maire, La secrétaire de séance, André SCHMITT Laetitia GRAESE

Les membres du conseil municipal :

Absent non excusé